



Le droit, instrument de puissance géopolitique

Actualité législative publié le 27/01/2025, vu 50 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

Le droit est un facteur central des dynamiques géopolitiques mondiales

Le droit, au-delà de sa dimension normative, est devenu un instrument stratégique au cœur des enjeux géopolitiques mondiaux. Les relations internationales ne se limitent pas à des interactions diplomatiques et économiques, mais s'inscrivent également dans un cadre juridique complexe qui façonne les rapports de pouvoir, la souveraineté des États et la gouvernance mondiale. Dans ce contexte, le droit international, qu'il soit public ou privé, se trouve au centre de nombreux défis géopolitiques. Cet article analyse l'importance du droit dans la géopolitique mondiale, les enjeux qui en découlent, ainsi que les défis que pose son application dans un monde globalisé.

1. Le Droit International : Instrument de Pouvoir et de Souveraineté

Le droit international est souvent perçu comme un outil permettant de réguler les relations entre États, d'assurer la paix et la sécurité, mais aussi de protéger les droits de l'homme et l'environnement. Cependant, à un niveau géopolitique, il est aussi un instrument de pouvoir, de domination et parfois de contestation.

a) La Souveraineté des États face aux Normes Internationales

L'un des principaux enjeux géopolitiques liés au droit international concerne la souveraineté des États. La question de savoir dans quelle mesure un État peut ou doit se soumettre aux règles internationales sans perdre son indépendance décisionnelle est centrale. L'Organisation des Nations Unies (ONU), par exemple, est un acteur clé dans la gestion des crises géopolitiques et la promotion du droit international, mais certains États, notamment les grandes puissances, utilisent leur pouvoir pour contourner certaines résolutions ou accords.

Dans ce cadre, l'impact du droit international sur la souveraineté nationale est un terrain de tensions géopolitiques, où certains États estiment que l'application des normes internationales peut compromettre leur autonomie politique et économique.

b) La Confrontation des Intérêts Nationaux avec le Droit International

L'application du droit international n'est pas toujours uniforme, et les intérêts nationaux peuvent entrer en contradiction avec les normes globales. L'exemple le plus frappant est celui des droits humains et des normes environnementales. Les États puissants, notamment les États-Unis ou la Chine, ont souvent des positions divergentes concernant les accords internationaux quiconcernent la protection de l'environnement ou les droits des peuples autochtones.

Ces contradictions entre les intérêts nationaux et les normes internationales génèrent des tensions et peuvent même conduire à la révision ou au retrait d'accords multilatéraux. L'Accord de Paris sur le climat, par exemple, a vu la décision de certains pays comme les États-Unis de se retirer, en arguant que cet accord empiétait sur leur souveraineté et leurs intérêts économiques.

2. Le Droit Humanitaire et les Conflits Armés : Une Dimension Géopolitique Cruciale

Le droit humanitaire international, codifié dans les Conventions de Genève et les protocoles additionnels, joue un rôle déterminant dans la gestion des conflits armés, un domaine où la géopolitique se mêle étroitement aux considérations juridiques. Le droit humanitaire vise à limiter les effets des conflits armés sur les populations civiles et à garantir une protection aux personnes en situation de vulnérabilité.

a) L'Instrumentalisation du Droit Humanitaire

Malheureusement, le droit humanitaire international peut être instrumentalisé à des fins géopolitiques. Par exemple, des puissances militaires peuvent se prétendre garantes du droit international humanitaire tout en menant des opérations militaires qui violent ces mêmes principes. Des cas récents comme les interventions en Syrie ou au Yémen illustrent cette instrumentalisation du droit humanitaire. Les États impliqués dans ces conflits justifient parfois leur présence militaire au nom de la "protection des civils" ou de la "lutte contre le terrorisme", mais souvent ces justifications sont contestées par la communauté internationale, en particulier lorsque des crimes de guerre sont rapportés.

b) La Cour Pénale Internationale (CPI) et la Politique Internationale

La Cour pénale internationale (CPI) joue un rôle de premier plan dans le règlement des crimes de guerre, des génocides et des crimes contre l'humanité. Toutefois, elle est également un sujet de controverse géopolitique. Certains États, comme les États-Unis et la Chine, n'ont pas ratifié le traité de Rome qui institue la CPI, estimant que cette juridiction empiète sur leur souveraineté. D'autres pays, notamment les États africains, ont exprimé des critiques quant à ce qu'ils perçoivent comme un biais racial ou géographique dans les poursuites de la CPI, qui se sont souvent concentrées sur des dirigeants africains.

Ces tensions géopolitiques révèlent une question clé : le droit pénal international, qui est censé protéger les droits humains, peut-il être appliqué de manière équitable et impartiale, ou est-il lui-même soumis aux intérêts politiques des grandes puissances ?

3. Les Accords Multilatéraux et leur Rôle dans la Géopolitique

Les accords multilatéraux, qu'ils soient commerciaux, environnementaux ou liés à la sécurité, sont des instruments juridiques majeurs qui façonnent les rapports de force entre les États. Ils jouent un rôle essentiel dans la régulation des relations internationales, mais aussi dans la gestion des rivalités géopolitiques.

a) Les Accords Commerciaux : Entre Concurrence et Coopération

Les accords commerciaux internationaux, comme ceux négociés sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sont souvent des instruments de pouvoir géopolitique. En particulier, les grandes puissances économiques, telles que les États-Unis, la Chine ou l'Union européenne, ont utilisé les accords commerciaux pour exercer une pression sur des pays tiers, afin de promouvoir leurs propres intérêts économiques et stratégiques.

Les accords de libre-échange et les sanctions économiques sont des exemples de la manière dont le droit commercial peut servir de levier pour atteindre des objectifs géopolitiques. Les sanctions imposées à l'Iran, la Russie ou la Corée du Nord en raison de leurs actions politiques ont des conséquences juridiques internationales, mais aussi des répercussions sur la stabilité géopolitique de ces régions.

b) Les Accords de Sécurité Collective : Un Droit au Service de la Géopolitique

Dans le domaine de la sécurité internationale, les accords de défense, comme ceux de l'OTAN ou de l'Organisation de coopération de Shanghai, sont des instruments juridiques qui ont une forte portée géopolitique. Ces accords visent non seulement à garantir la sécurité collective, mais aussi à affirmer l'influence géopolitique d'un groupe d'États sur des zones géographiques stratégiques.

La gestion des conflits en Ukraine, en Syrie ou en Asie-Pacifique est largement influencée par des alliances de défense qui relèvent en grande partie de considérations géopolitiques. Ces accords se traduisent par une imbrication de stratégies militaires et juridiques, où le droit devient un moyen de formaliser des relations de pouvoir.

4. Les Défis de la Gouvernance Mondiale et du Droit

La gouvernance mondiale repose sur une interaction entre le droit international et les acteurs géopolitiques. Toutefois, l'application de ces normes reste un défi, notamment en raison de la disparité des systèmes juridiques nationaux, des intérêts divergents des grandes puissances et des difficultés à imposer des sanctions effectives.

a) La Légitimité des Institutions Internationales

Les institutions internationales, telles que l'ONU, l'OMC ou la CPI, jouent un rôle central dans la régulation des relations internationales, mais leur légitimité et leur efficacité sont souvent mises en question. Dans un contexte géopolitique où les puissances émergentes cherchent à redéfinir l'ordre mondial, ces institutions se trouvent sous pression pour réformer leurs structures et leurs mécanismes décisionnels.

b) L'Équilibre entre Droit et Politique

Un des plus grands défis géopolitiques du droit international est de trouver un équilibre entre la nécessité d'établir des règles communes et la pression des politiques nationales qui influencent la

mise en œuvre de ces règles. Les récents conflits autour de l'environnement, des droits humains ou de la sécurité montrent que le droit, bien qu'essentiel, peut être manipulé ou ignoré par des puissances qui priorisent leurs intérêts géopolitiques.